Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 56 (1976)

Heft: 4

Artikel: L'hôtellerie suisse est-elle toujours compétitive?

Autor: Mercurio, Carlo de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-887482

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CARLO DE MERCURIO

L'hôtellerie suisse est-elle toujours compétitive?

A cette question qu'il nous soit permis de répondre par l'affirmative, sans doute aucun dans notre esprit mais avec certaines restrictions et certains enseignements que nous avons dû tirer de l'évolution du tourisme tant en Suisse que surtout à l'étranger.

Au chapitre de l'infrastructure générale, de l'équipement sportif en particulier, la Suisse a su consentir à d'importants sacrifices financiers pour équiper au mieux les lieux de villégiature, que ce soit dans les stations de montagne tout spécialement ou encore dans les villes à caractère touristique. Sur ce point et tenant compte du contexte géographique, on ne peut que se féliciter que les organes compétents, appuyés dans leur action par les pouvoirs publics, ont su répondre à la demande de nos hôtes en offrant un équipement très complet propre à satisfaire les plus exigeants.

Au chapitre de l'hôtellerie, plusieurs problèmes ont été posés aux directeurs, gérants ou propriétaires des établissements. La vétusté de certains hôtels ainsi que leur faible capacité d'hébergement n'ont pas permis de procéder à de grandes campagnes de prospection ou de publicité, l'offre n'étant pas toujours adaptée à la demande, demande qui a parfois évolué au gré de nouvelles aspirations provoquées par une concurrence venant de s'implanter sur de nouveaux marchés récepteurs de tourisme eux aussi. Il est à noter à ce propos que ces nouveaux venus sur le marché pratiquent exclusivement un tourisme réceptif. Il n'y a pas de réciprocité à attendre, le potentiel de touristes émanant de ces pays étant très faible. La concurrence, s'établissant parfois sur ces marchés et profitant des expériences réalisées dans le passé, a su et a pu s'adapter aux nouvelles exigences de la clientèle en usant des techniques modernes pour présenter une nouvelle offre à des conditions très compétitives. Le facteur « prix » jouant un rôle essentiel dans le choix des destinations, certains pays récepteurs de tourisme sont devenus une véritable concurrence pour la Suisse, même si leur offre de base diffère fondamentalement (un arrangement forfaitaire en Espagne à un prix très compétitif est en effet susceptible d'attirer un touriste, père de famille de surcroît, qui avait initialement prévu de passer ses vacances en montagne ou au bord d'un lac). La possibilité de découvrir des horizons nouveaux à des prix attractifs a incité nombre de touristes à gagner d'autres cieux que les destinations traditionnelles. Face à cette concurrence, aux nouvelles exigences posées par le touriste d'aujourd'hui, l'hôtellerie suisse s'est vue forcée de réagir et à une attente passive sur le pas de porte a dû opposer une réaction dynamique de recherche de clientèle nouvelle et, parallèlement, d'amélioration du service offert à la clientèle déjà acquise. Premier aspect positif de la réaction face au nouveau contexte général.

Parallèlement aux différents facteurs cités précédemment, la parité des changes et l'économie générale des pays émetteurs de tourisme (voire même des pays récepteurs) jouent un rôle non négligeable dans l'évolution du tourisme, de l'hôtellerie en particulier. Le franc suisse est devenu relativement cher ou les autres monnaies (à l'exception peut-être du Deutsche Mark et du florin hollandais) ont perdu de leur valeur. Ce phénomène a rendu notre pays un peu moins compétitif et a contraint les hôteliers à renoncer à des augmentations tarifaires auxquelles ils étaient un peu habitués. D'autre part, le pouvoir d'achat d'un grand nombre de touristes (ainsi qu'un désir de sentiment de liberté il faut l'avouer) a quelque peu diminué et le budget « vacances » a aussi été atteint. Les réactions se sont manifestées par un certain glissement vers ce qu'on appelle la parahôtellerie et dans le secteur hôtelier par certaines coupes telles que nuit et petit déjeuner ou demi-pension en lieu et place de la traditionnelle pension complète, fort appréciée des hôtels de station, ou encore par une nette diminution des dépenses accessoires (vins, bar dancing, etc.). Pour parer à ce manque à gagner, certains hôteliers ou certaines stations ont su innover en proposant à la clientèle des formules nouvelles (grand buffet en guise de petit déjeuner par exemple faisant ainsi presque office de pension complète) susceptibles de rendre leur produit plus attrac-

Face à ce glissement et au frein aux dépenses, les hôtels suisses, désireux de franchir ce cap difficile, ont opposé une saine réaction de lutte en s'efforçant d'améliorer l'accueil et le service en maintenant au meilleur niveau possible le rapport « prix-qualité ». Ce rapport

est resté et reste toujours le cheval de bataille des hôtels en Suisse et contraint les hôteliers à la pratique d'une politique dynamique tant à l'intérieur de leur maison que sur les marchés extérieurs.

La « santé » du franc suisse ainsi que les efforts des pouvoirs publics pour contenir l'inflation, nous autorisent à penser que l'avenir de l'hôtellerie suisse ne se dessine pas de manière si sombre à l'horizon. Face à la concurrence des pays récepteurs de tourisme devant affronter une inflation impossible à maîtriser (des taux de l'ordre de 10 à 15 % sont fréquents) la Suisse en maintenant une politique ferme et concertée entre partenaires économiques peut encore réserver au tourisme des années prospères. Une monnaie forte sans taux d'inflation trop important amenuise chaque année le fossé des prix qui s'était établi précédemment. L'introduction de nouveaux impôts et surtout encore plus de charges sociales pourraient jouer un rôle néfaste au secteur touristique. Face à ces problèmes la seule alternative qui subsistera pour les hôteliers sera de toujours mieux se structurer, et pour les petits et moyens établissements de grouper leurs efforts, de vouer un soin tout particulier à l'accueil et aux services et de pratiquer une politique empreinte de dynamisme plutôt que de sombrer dans une vague de défaitisme favorisant une tendance à la baisse. A ce prix, disposant d'atouts majeurs, l'hôtellerie et le tourisme en général sont appelés à connaître des temps meilleurs dans ce pays qui fut un des berceaux du tourisme et qui demeure une pièce maîtresse de l'échiquier.

> Membre de la Confrérie de la Chaîne des Rôtisseurs





Pour une Retraite heureuse...

Une Assurance Vie sérieuse.



LA SUISSE

Siège Spécial et Direction pour la France :

3, rue Origet B.P. n° 44 37015 TOURS CEDEX

Téléphone : 61.12.12 Télégramme : SUISSE VIE Télex : 75039 F

Délégations:

Aix-en-Provence:

"Le Bel Ormeau" Avenue de la Cible 13100 AIX-EN-PROVENCE Téléphone : (91) 27.37.30 Télex : 410820 F

Bordeaux :

3, cours G. Clemenceau 33000 BORDEAUX Téléphone: (56) 52.67.48

Inspection Générale Rhône-Alpes: 100 bis, rue Montgolfier 69006 LYON Téléphone: (78) 52.34.03 +

Vie Retraite Invalidité Rentes viagères

GARANTIES CROISSANTES ET VALORISABLES